

**Rapports d'enquêtes
sur les pratiques
des organismes communautaires
de l'immigration
membres de la TCRI
et
des regroupements féministes
en regard
des femmes immigrées et
racisées**

Janvier 2012

**Comité de réflexion
sur la situation des femmes immigrées et racisées**

&



**table de concertation des organismes au service
des personnes réfugiées et immigrantes**

Ce document rassemble deux rapports d'enquêtes menées entre septembre 2009
et mars 2010

Premier rapport : *Enquête sur les pratiques des organismes communautaires de
l'immigration membres de la TCRI en regard des femmes immigrées et racisées*
Pages 3 à 35

Recherche et rédaction : Yasmina Chouakri

Envoi et suivi des questionnaires : Rita Acosta et May Chiu

Entrée des données : Ghislaine Sathoud

Correction : Alice Tofan

Avec l'appui du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec

Deuxième rapport : *Enquête sur les pratiques des regroupements féministes en regard
des femmes immigrées et racisées*

Page 35 à 55

Recherche et rédaction : Yasmina Chouakri

Envoi des questionnaires : Rita Acosta

Entrée des données : Ghislaine Sathoud

Avec l'appui financier du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

**Immigration
et Communautés
culturelles**

Québec 

Ministère de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine

Résumé

Les deux rapports qui suivent ont comme objectifs de présenter un portrait de la place qu'occupent les femmes immigrées et racisées dans les pratiques du mouvement communautaire de l'immigration ainsi que dans le mouvement des femmes.

3

Bien que non exhaustifs, les résultats de ces deux enquêtes laissent apparaître que les femmes immigrées et racisées sont plus nombreuses que les hommes immigrés à utiliser les services des organismes communautaires voués à l'immigration alors qu'elles sont seulement entre 10% et 20% à fréquenter les organismes membres des regroupements féministes qui ont répondu à notre questionnaire et qui étaient majoritairement des regroupements ayant opéré des changements dans la perspective d'une prise en compte des besoins de ces femmes. La majorité de ces organismes restant encore peu représentatifs et « insuffisamment outillés » pour répondre aux besoins de ce groupe, malgré des changements et le nombre plus important de recherches réalisées, comparativement au milieu communautaire voué à l'immigration.

On remarque également que 67% des organismes communautaires de l'immigration membres de la TCRI participant à l'enquête affirment ne pas pouvoir répondre aux besoins des femmes immigrées et racisées alors qu'elles représentent plus de 50% de leur clientèle. Cette situation s'expliquant par un manque de ressources humaines et financières ainsi qu'à l'absence d'expertises pour répondre à certains besoins spécifiques à ces femmes.

Si les organismes communautaires de l'immigration membres de la TCRI affirment majoritairement plutôt répondre aux besoins liés à la famille, les seules activités recensées lors de l'enquête qui favoriseraient, dans ce cadre, l'autonomie des femmes, sont le développement de services de garde ou de haltes-garderies. Services qui souffrent malheureusement d'un manque de ressources dans ces organismes et sont insuffisamment développés. Les autres activités s'adressant surtout aux enfants (aide aux devoirs) ou de loisir en famille (sorties culturelles, etc.).

Un constat ressort de ces deux enquêtes : deux solitudes et des deux bords, des besoins ...presque similaires. Notamment sur les trois points suivants:

-Être mieux outillés et formés sur les réalités et les besoins spécifiques des femmes immigrées et racisées

- Favoriser la collaboration et la concertation au sein du secteur communautaire de l'immigration ainsi qu'entre les deux secteurs sur les enjeux et les pratiques reliées aux besoins de ces femmes
- Faire valoir auprès des institutions les besoins des femmes immigrées et racisées.

*Rapport d'enquête sur les pratiques des organismes
communautaires de l'immigration membres de la
TCRI
en regard des femmes immigrées et racisées*

5

Avec l'appui du
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec

Culture,
Communications et
Condition féminine
Québec 

INTRODUCTION

Notre hypothèse de départ est que ces quinze dernières années, en plus de la féminisation de l'immigration, le portrait des nouvelles arrivantes est devenu plus complexe. Cette complexité fait face à une absence d'adaptation des politiques et des programmes d'immigration et d'intégration à cette nouvelle réalité et à l'absence de concertation et d'analyse différenciée selon le genre des organismes intervenant auprès de ces femmes immigrées.

Plusieurs organismes membres de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) ont exprimé le besoin que la TCRI se penche enfin sur leur situation et sur leurs besoins particuliers.

Ce besoin urgent a été également exprimé par les personnes intéressées, les femmes elles-mêmes, par le biais du Comité de réflexion sur la situation des femmes immigrées et racisées. En ce sens, une première rencontre de réflexion de femmes immigrées et racisées impliquées dans le milieu communautaire de l'immigration et le mouvement des femmes a eu lieu le 24 avril 2008¹.

Leurs inquiétudes exprimées portaient, non seulement sur la question de leur déficit d'égalité et d'autonomie, notamment leur situation socioéconomique (faibles revenus, secteurs d'emploi occupés, violence, exclusion sociale, etc.), mais aussi sur la pérennité de certains statuts d'immigration qui les maintiennent et renforcent même parfois leur situation d'inégalité par rapport au pays d'origine.

Pour remédier à la situation, ce projet nous permettra en cette première étape de vérifier les pratiques des organismes communautaires de l'immigration membres de la TCRI en matière de prise en compte des besoins spécifiques des femmes immigrées et racisées et déterminer les besoins et les moyens à mettre en œuvre.

¹ Cette rencontre de réflexion s'était articulée autour de plusieurs questions qui avaient portées sur la situation actuelle des femmes immigrées et racisées, l'évolution de leur situation durant les vingt dernières années, les effets des politiques d'immigration et d'intégration, l'état de l'engagement du mouvement communautaire de l'immigration et du mouvement des femmes à leur égard et enfin les besoins spécifiques et urgents de ces femmes.

Créée en 1979, la TCRI est un regroupement de 138 organismes voués à la défense des droits et à la protection des personnes réfugiées et immigrantes au Québec et impliqués dans l'établissement et l'intégration de toutes les catégories de nouveaux arrivants, en terme de service, d'aide, de soutien, de parrainage, de réflexion ou de solidarité.

Les activités et les services de la TCRI sont développés en fonction de la demande et des besoins de ses membres et des mandats qui lui sont conférés par ces instances démocratiques. Les objectifs de la TCRI sont :

- Soutenir les organismes membres dans leur travail quotidien.
- Favoriser la concertation et une meilleure collaboration entre l'ensemble des intervenant(e)s travaillant auprès des personnes réfugiées et immigrantes ainsi qu'entre le réseau communautaire et le secteur gouvernemental.
- Défendre les droits des Réfugiés et les aider lors de leur établissement au Québec.
- Développer et améliorer les services offerts aux personnes réfugiées et immigrantes.
- Sensibiliser et informer la société d'accueil à la réalité des nouveaux arrivants/nouvelles arrivantes et stimuler le dialogue interculturel.

Les domaines d'activité de la TCRI sont multiples et concernent notamment le dialogue avec le gouvernement, la participation à la conception critique des politiques et des programmes gouvernementaux en matière d'immigration et d'intégration, l'information, la formation d'intervenant(e)s, la recherche-action. En d'autres termes, notre regroupement est un acteur incontournable sur la question de l'immigration et de l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées au Québec. Les femmes font bien partie de ces populations et représentent la majorité de la clientèle des organismes membres de la TCRI, alors qu'elles sont sous représentées dans les organismes de femmes appartenant au mouvement féministe, tant comme usagères que comme militantes et travailleuses.

CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIQUE

Alors que leur nombre ne cesse d'augmenter, la situation des femmes immigrées du Québec, tous statuts confondus, s'est peu améliorée et les obstacles spécifiques qu'elles vivent ne sont pas ou très peu pris en compte en matière d'établissement et d'intégration dans les programmes et activités des organismes communautaires de l'immigration.

8

Souvent, les solutions proposées découlent de projets qui ne sont que parcellaires manquant d'une analyse différenciée selon le genre et ne tenant nullement compte de l'intersection de multiples discriminations qui touchent ces femmes.

Les Immigrantes² admise au Québec entre 2004 et 2008 ont été admises sur les statuts suivants :

-Immigration économique : 56,5% (comparativement à 66,0% pour les hommes)

Travailleuses qualifiées : 50,4% (60,8% pour les hommes)

Investisseurs : 2,5% (2,8% pour les hommes)

Aides familiaux : 2,1% (0,9% pour les hommes)

-Regroupement familial (Parrainé(e)s): 27,2% (16,9% pour les hommes)

-Réfugiés : 14,2% (14,7% pour les hommes)

Selon le recensement de 2006, les femmes au Québec sont au nombre de 3 858 440 et constituent 51,1 % de la population totale de la province. Les femmes immigrées représentent 11,2 % de la population féminine québécoise. Si nous prenons le cas particulier de Montréal, région plus significative en termes de représentation des femmes immigrantes au sein de la population, selon le Conseil des Montréalaises³ :

«Les femmes immigrantes représentaient, en 2006, 30,5 % des Montréalaises, soit 15,7 % de la population montréalaise. En dépit de leur niveau de scolarité plus élevé que celles nées au Canada, les femmes immigrantes sont moins présentes sur le marché du travail (Conseil du statut de la femme, 2005)».

En avril 2009, les femmes immigrantes représentaient 45,08% des femmes de la Ville de Montréal, 26,14% des femmes de RMR Montréal alors qu'elles représentaient 11,2% des femmes du

² Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), Direction de la recherche et de l'analyse prospective. Mai 2009.

³ Mémoire *Des solutions durables pour lutter efficacement contre la pauvreté*. Novembre 2008

Québec⁴. Ce qui signifie que près d'une femme sur deux à Montréal est née à l'étranger, que plus d'une femme sur quatre l'est tout aussi dans la RMR de Montréal et que plus d'une femme sur dix est immigrante au Québec.

Il ressort du dernier rapport de Statistique Canada que les femmes immigrantes connaissent pour l'ensemble du Canada un taux de chômage supérieur et une présence sur le marché du travail inférieure à ceux des femmes nées au pays⁵. Les femmes âgées de 25 à 54 ans sont plus souvent au chômage que les hommes immigrants du même âge et enregistrent un taux d'emploi inférieur à celui des femmes nées au Canada ainsi que celui des hommes immigrants.

Le taux d'emploi des Immigrantes récentes est inférieur de façon significative à celui des femmes nées au Canada (64,8 % respectivement 79,6 %). Quant à celui des Immigrantes très récentes âgées de 55 ans et plus, il s'élevait à 19,1 %, comparativement à 24,7 % pour les femmes du même groupe d'âge nées au pays.

La participation au marché du travail des Immigrantes âgées de 25 à 44 ans est moins élevée que celle des femmes nées au Canada, 75% vis-à-vis de 82,4%. Les nouvelles arrivantes de 1996 à 2001 ont le taux d'activité le plus bas, soit 63,9%. Les femmes immigrantes âgées de 25 à 54 ans, soit celles du principal groupe d'âge actif, enregistrent des taux de chômage plus élevés et des taux d'emploi plus bas que ceux des hommes immigrants et des femmes nées au Canada, peu importe la date de leur établissement au pays.

Par exemple, le taux de chômage des Immigrantes établies au Canada depuis cinq ans ou moins s'élevait à 13,% en 2006, ce qui est supérieur au taux de 10,3% observé chez leurs homologues masculins. À titre de comparaison, au sein de la population née au Canada, le taux de chômage s'établissait à 5,2% chez les hommes et à seulement 4,6% chez les femmes.

⁴ Statistique Canada. Profils des communautés de 2006, Montréal, Québec (tableau), Recensement de la population de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007. <http://www12.statcan.ca/francais/census06/data/profiles/community/Index.cfm?Lang=F>

⁵ Statistique Canada, (2007). Série d'analyses de la population active immigrante. Les Immigrants sur le marché canadien du travail en 2006 : premiers résultats de l'Enquête sur la population active du Canada; Canada, Division de la statistique du travail, Ministre de l'Industrie.

Les jeunes immigrants âgés de 15 à 24ans, et tout particulièrement les femmes, ont beaucoup plus de mal à percer sur le marché du travail que leurs homologues nés au pays. Globalement, le taux de chômage des jeunes immigrants établis au Canada depuis cinq ans ou moins s'élevait à 17,2% en 2006, un taux bien supérieur à celui des jeunes nés au Canada de 11,2%. Enfin, le taux de chômage des femmes d'immigration très récente âgées de 15 à 24 ans s'établissait à 19,9%, soit deux fois le taux de 9,8% observé chez les jeunes femmes nées au Canada.

Au Québec, les femmes immigrantes arrivées entre 2002 et 2006 affichent un taux d'activité de 63,4%, largement inférieur à celui de leur homologue masculin (86,3%).⁶ Contrairement à la situation dans les provinces de l'Atlantique, c'est au Québec que les femmes immigrantes détentrices de diplômes postsecondaires connaissent un taux de chômage plus élevé.⁷

Dans les données statistiques reprises par Marie-Thérèse Chicha⁸, le taux d'activité des Immigrées démontre un écart important avec chacun des trois autres groupes.

Tableau 1 : Taux d'activité selon le sexe et l'origine nationale, de 15 ans et plus, région métropolitaine de recensement Montréal, 2006

	Immigrées	Natives	Immigrés	Natifs
Taux d'activité	54,0%	63,5%	69,4%	73,3%

Source : Statistique Canada, recensement 2006 (données échantillon 20%), no 97-562—XCB2006017

Contrairement au tableau précédent, l'écart le plus élevé pour le taux de chômage est par rapport aux natives dans le tableau qui suit.

Tableau 2 : Taux de chômage selon le statut d'immigré et le sexe, personnes âgées de 15 ans et plus, région métropolitaine de recensement Montréal, 2006.

	Immigrées	Natives	Immigrés	Natifs
Taux de chômage	11,9%	5,3%	10,4%	6,0%

Source : Statistique Canada, recensement 2006 (données échantillon 20%), no 97-562—XCB2006017

⁶ L'observateur économique canadien, juin 2006, Statistique Canada no. 11-010 au catalogue.

⁷ Emploi-Québec : Tendances et enjeux du marché du travail au Québec dans les régions, Direction générale adjointe de la planification, de la performance et de l'information sur le marché du travail, septembre 2007.

⁸ *Le mirage de l'égalité : Les Immigrées hautement qualifiées à Montréal*. Centre Métropolis. Septembre 2009 p.19.

Les données de Statistique Canada 2001 laissent apparaître également que les femmes immigrantes connaissent une pauvreté croissante. C'est ainsi qu'en 2001, environ 6,8% de ces femmes n'avaient aucun revenu et 57,6% gagnaient moins de 20 000 \$ (Ulysse). Environ 62 % des femmes immigrantes de Montréal ont le revenu d'emploi comme principale source de revenus, contre 70 % d'hommes immigrants. Aussi, environ 23% des femmes immigrantes dépendent des transferts gouvernementaux (deux fois plus que les hommes immigrants).

En 2001, les femmes immigrantes avaient des salaires plus bas que la moyenne (Emploi-Québec, 2005). Lorsqu'elles ne sont pas membres des Minorités visibles, les femmes immigrantes gagnent 2 750 \$ de moins que les femmes nées au Canada, alors que celles qui appartiennent à une des Minorités visibles, elles gagnent 4 200 \$ de moins que les femmes nées au Canada et 2 445 \$ moins que les femmes immigrantes (Statistique Canada, 2001).

Entre 2000 et 2005, selon Marie Thérèse Chicha, les données sur les revenus démontrent également un écart important influencé davantage par le sexe⁹.

Tableau 3: Ratio du revenu moyen selon le statut d'immigration et le sexe, personnes âgées de 15 ans et plus ayant travaillé à temps plein toute l'année, Québec, 2000 et 2005.

Année	Immigrées récentes	Immigrées totalité	Natives	Immigrés récents	Immigrés totalité	Natifs
2000	57,0%	69,9%	74,0%	78,0%	96,4%	100%
2005	54,0%	68,0%	73,7%	73,1%	91,4%	100%

Source : Recensement de 2006 Statistique Canada 97-562-XCB2006008

Au Canada, les femmes occupent pour la plupart des postes à temps partiel dont le plus grand nombre se retrouvent dans les services. Au Québec, l'emploi à temps partiel des cols blancs féminins a le plus augmenté.

Les données de Statistique Canada 2003¹⁰ indiquent qu'en arrivant au Québec, les femmes immigrantes s'insèrent dans des secteurs d'emploi «déqualifiants» et en deçà de leurs compétences

⁹ Idem. p.19-20.

¹⁰ Statistique Canada (2003). Enquête longitudinale auprès des Immigrants du Canada. Progrès et défis des nouveaux immigrants sur le marché du travail.

premières. À titre d'exemple, seulement 4% des femmes occupaient dans leur pays d'origine un emploi dans le secteur de la transformation et de la fabrication. Alors qu'arrivées ici, seulement 17,9% s'y retrouvent.

Le même phénomène est remarqué concernant le secteur de la vente et des services qui n'attiraient que 12,1% des femmes avant leur émigration, alors qu'au Québec il emploie 37,3% de la main-d'œuvre immigrante. Le même constat a été fait par rapport aux femmes ayant des compétences dans le domaine des sciences naturelles et appliquées : avant l'immigration elles étaient 16,8% à occuper des postes dans ce secteur, tandis qu'après leur arrivée au Québec elles ne sont plus que 6,8% à y travailler.

OBJECTIFS DE L'ENQUETE

Après avoir dressé un portrait démographique et socioéconomique des réalités des femmes immigrées, il est important de rappeler que les principaux objectifs de cette enquête sont d'identifier les besoins auxquels le milieu communautaire de l'immigration donne priorité et enfin de questionner et analyser les pratiques des groupes membres de la TCRI afin d'évaluer dans quelle mesure leurs interventions prennent ou non en compte les besoins spécifiques des femmes immigrées et racisées en tenant compte de leurs réalités et favorisent ainsi l'égalité entre les hommes et les femmes.

Les résultats obtenus devraient nous donner la possibilité de dégager des priorités d'intervention qui permettront ensuite au milieu communautaire de l'immigration ainsi qu'aux partenaires gouvernementaux et institutionnels d'agir concrètement sur la situation des femmes immigrées et racisées, de mieux adapter les services de la TCRI et des organismes membres de façon à répondre aux besoins différenciés des femmes et des hommes et enfin, de mieux outiller les membres de la TCRI à intervenir auprès de leurs clientèles en tenant compte des besoins spécifiques des femmes immigrées et racisées.

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie retenue est de type qualitatif, sur la base d'une enquête terrain, à partir d'un outil unique de cueillette de données. Dans ce cas, un questionnaire¹¹ a été élaboré autour de questions entourant la problématique retenue sur les pratiques de ces organismes auprès de la clientèle des femmes immigrées et racisées.

Les questions élaborées étaient semi-ouvertes permettant de répondre la plus part du temps par *Oui* ou *Non* avec la possibilité de préciser ou de détailler les réponses. Les questions choisies permettaient d'identifier :

1. l'importance des femmes immigrées et racisées desservies par les membres de la TCRI retenus
 2. leur maîtrise du français
 3. la réalisation d'études de leurs besoins
 4. les activités spécifiques prenant en compte les besoins des femmes immigrées
 5. leur représentation dans les activités réalisées
 6. la perception des organismes sur leur capacité à répondre aux besoins de leurs usagères
 7. la prise en compte des besoins liés à la famille
 8. les besoins prioritaires de différents groupes composant les usagères des organismes selon les statuts d'immigration, le niveau de scolarité, la maîtrise du français, les âges.
- Description de l'échantillon retenu

- **Nombre d'organismes membres de la TCRI: 138**
- **Nombre d'organismes retenus pour l'échantillon: 71**
- **Nombre d'organismes qui ont répondu au questionnaire: 34**
- **Pourcentage d'organismes ayant répondu: 47,8%**

¹¹ Voir questionnaire utilisé en annexe

- Nature des organismes participants retenus pour l'échantillon

- **Organismes spécialisés dans l'accueil, l'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants**
- **Organismes en employabilité**
- **Organismes de femmes (quatre dont deux sont des centres de femmes) membres de la TCRI**

RÉSULTATS

I. Taux de fréquentation des organismes membres de la TCRI et portrait linguistique

- Taux de fréquentation de ces organismes par des femmes

Le taux de fréquentation des femmes immigrées dans les organismes répondants est élevé d'autant plus que quinze d'entre eux ont un taux de fréquentation de plus de 50%. Sans compter que quatre organismes ont un taux de 100%. Par ailleurs, dix organismes atteignent un taux de fréquentation de 50%. Enfin, quatre organismes évaluent la fréquentation des femmes à 40% et un à 20%.

Ce qui laisse apparaître un taux de fréquentation des femmes immigrées bien plus élevé que celui des hommes de la même catégorie.

29 organismes sur 34 reçoivent de 50 à 100% de femmes

- **4 ont un taux de fréquentation de 100% (organismes dédiés aux femmes)**
- **15 ont un taux de fréquentation de plus de 50%**
- **10 ont un taux de 50%**
- **4 ont un taux de 40%**
- **1 a un taux de 20%**

15

- **Maîtrise du français**

Tout comme la maîtrise du français est statistiquement croissante chez les Nouvelles arrivantes, on constate, dans les résultats de l'enquête un fort pourcentage d'usagères immigrées et racisées parlant le français: dix huit organismes répondants le situant à 50% et plus, sept organismes l'évaluant à 30%, huit à 20% et un seul à 10%.

Une majorité des usagères maîtrisent le français

- **18 organismes sur 34 reçoivent 50% et plus de femmes qui maîtrisent le français**
- **7 organismes en reçoivent 30%**
- **8 organismes en reçoivent 20%**
- **1 organisme en reçoit 10%**

II. Besoins des femmes immigrées et racisées et mécanismes de prise en compte

- Études de besoins

On constate que très peu d'organismes ont élaboré une étude de besoins de leurs usagères. Les résultats sont très parlants : la majorité de ceux qui ont répondu au questionnaire n'ont jamais entrepris cette démarche, qui s'avère essentielle pour s'assurer de leur mission auprès du groupe des femmes immigrées et racisées, pourtant majoritaire dans leur clientèle.

Une majorité des organismes n'ont jamais effectué d'études de besoins pour le groupe des femmes immigrées et racisées

- ***21 organismes sur 34 affirment n'en avoir jamais réalisé***
- ***10 organismes affirment en avoir déjà élaboré***
- ***3 n'ont pas répondu à la question***

- Mise en œuvre d'activités ou projets spécifiques pour les femmes

La majorité des organismes répondants n'a jamais mis en œuvre des activités ou des projets spécifiques aux femmes immigrées et racisées et parmi neuf qui l'ont déjà fait, quatre sont des organismes de femmes ou dédiés exclusivement aux femmes immigrées et racisées.

La majorité des organismes membres de la TCRI n'ont jamais mis en œuvre des projets ou d'activités spécifiques à leurs usagères

- ***16 organismes sur 34 affirment n'avoir jamais mis en oeuvre des projets ou des activités spécifiques pour les femmes***
- ***9 déclarent en avoir déjà mis en œuvre actuellement ou dans le passé.***

- Parité hommes / femmes dans les activités

Une majorité d'organismes mixtes répondants affirment atteindre la parité hommes-femmes dans leurs activités. Cependant, avec une prédominance de fréquentation féminine de ces organismes, il serait pertinent de mettre en lumière ce résultat en lien avec les pourcentages de fréquentation des femmes et des hommes de ces organismes. Ce qui nous amènerait probablement à un constat différent. Les organismes affirmant ne pas atteindre la parité assurent qu'ils ont une surreprésentation de femmes.

La parité hommes-femmes est atteinte dans les activités d'une majorité d'organismes mixtes

- ***17 organismes mixtes sur 30 affirment atteindre la parité hommes-femmes dans leurs activités***
- ***10 organismes affirment ne pas atteindre la parité dans les activités***

- Prédominance des femmes dans les activités : raisons invoquées

Les raisons expliquant une absence de parité des participantes et des participants aux activités des organismes mixtes répondants et une surreprésentation des femmes, sont justifiées, soit par le fait que leur clientèle est majoritairement féminine ou que les femmes sont moins occupées que les hommes (qui eux travaillent plus souvent que les femmes). D'autres organismes, le même nombre que ceux qui ont établi le constat précédent, invoquent le grand intérêt des femmes pour leurs activités. Un organisme desservant plus d'hommes précise que les activités offertes intéressent moins les femmes.

Plus de femmes que d'hommes
dans les activités des organismes mixtes où la parité n'est pas atteinte

- **Clientèle majoritairement féminine**
- **Intérêts pour les activités**
- **Les femmes sont moins occupées que les hommes (qui eux travaillent)**

18

- Exceptions : Francisation / Employabilité

Pour plusieurs organismes mixtes, la parité dans les inscriptions pour certaines activités, notamment en francisation et en employabilité, n'est pas réelle puisque les femmes sont moins présentes dans les faits.

Autant de femmes que d'hommes inscrits,
mais moins de femmes présentes aux activités

- **Dans ces activités, même si le même nombre d'hommes et de femmes s'inscrivent, en pratique les femmes sont moins présentes (s'occupent des enfants, etc.).**

- Mécanismes de prise en compte des besoins des femmes

Pour ce qui est des mécanismes pour répondre aux besoins de leurs usagères, une majorité d'organismes répondants n'ont jamais mis en place de mécanismes afin de mieux prendre en compte les besoins des femmes. Seulement une minorité affirmait avoir mis en œuvre des mesures spécifiques ou *genrées*. Dix organismes disaient référer les femmes vers des organismes spécifiques qui peuvent répondre à leurs besoins qui sont multiples et concernent des champs

hors de leurs compétences. Onze organismes déclaraient une intervention auprès de leurs usagères au cas par cas, par l'écoute et en assurant un suivi individuel.

Pas de mécanismes pour une prise en compte des besoins spécifiques de femmes

- ***28 sur 34 organismes affirment réaliser leurs activités sans mesures spécifiques pour les femmes***
- ***6 affirment avoir mis en œuvre des mesures spécifiques pour les femmes***

19

- Perception de la capacité à répondre aux besoins des femmes

Les réponses des organismes interrogés sont éloquentes. La majorité des organismes estiment ne pas pouvoir répondre à l'ensemble des besoins des femmes immigrées et racisées.

Une majorité des organismes répondants affirme ne pouvoir répondre aux besoins des femmes immigrées et racisées

- ***23 organismes estiment ne pas pouvoir satisfaire l'ensemble des besoins des femmes***
- ***8 organismes estiment répondre aux besoins des femmes***

- Non satisfaction des besoins des femmes : raisons prioritaires

Pourquoi les organismes répondants n'arrivent-ils pas à répondre aux besoins exprimés par les femmes immigrantes et racisées? Pour la majorité des répondants, est d'abord pointée du doigt leur manque d'expertise dans des domaines correspondants aux demandes de leurs usagères, d'où la référence vers d'autres organismes spécialisés. La deuxième raison qui revient souvent est

le manque des ressources humaines et financières de l'organisme. La troisième raison invoque l'impossibilité de répondre à des besoins liés à la santé, au dépannage alimentaire ou aux services de garde. Quelques autres organismes évoquent le fait que leurs activités sont centrées sur la recherche d'emploi et l'orientation professionnelle (organismes en employabilité).

Incapacité à répondre par manque de ressources et / ou pour des besoins spécifiques en demande : santé, services de garde, dépannage alimentaire

- ***Manque d'expertise sur certains besoins spécifiques d'où la référence à d'autres organismes (7 organismes)***
- ***Manque de ressources humaines et financières (8 organismes)***
- ***Impossibilité de répondre à des besoins liés à la santé, au dépannage alimentaire ou aux services de garde (6 organismes)***
- ***Activités centrées plutôt sur l'orientation professionnelle ou la recherche d'emploi (2 organismes)***

III. Prise en compte des besoins reliés à la famille

- Prise en compte des besoins reliés à la famille

La majorité des organismes interrogés reconnaissent qu'ils prennent plutôt en charge les besoins reliés à la famille. Seulement trois organismes (surtout dédiés aux femmes) ne prennent pas en compte ce type de besoins.

Prise en compte des besoins des familles plutôt que besoins des femmes

- ***30 organismes ont affirmé prendre en compte les besoins reliés à la famille***
- ***3 affirment ne pas prendre en compte les besoins reliés à la famille***

- Mécanismes priorisés pour la prise en compte des besoins reliés à la famille

Comment les organismes répondent-ils aux besoins liés aux familles ? Et y incluent-ils les besoins des femmes? La majorité des organismes répondants (quinze au total) ont répondu qu'ils assurent un encadrement familial dans le processus d'intégration (organisation d'activités familiales, aide aux devoirs, organisation des discussions avec les familles). Le deuxième mécanisme est l'offre de services de garde ou de halte-garderie (sept organismes).

Par ailleurs, trois organismes se contentent d'évaluer les besoins et invoquent une intervention familiale lors d'événements particuliers (comme par exemple l'accompagnement des Haïtiens à la suite du séisme pour parrainer leur famille). Ainsi, une minorité d'organismes intervient également dans les besoins des femmes par une offre de services en garderie ou halte-garderie.

Peu d'aide aux femmes dans un cadre familial

- ***Accompagnement de l'ensemble de la famille dans le processus d'intégration : activités familiales, aide aux devoirs, discussions avec les familles, aide pour remplir les formulaires, prestations fiscales, soutien financier ponctuel, etc. (15 organismes)***
- ***Offre de service en garderie ou halte-garderie (7 organismes)***
- ***Offre de services selon les besoins exprimés ; ex : événements particuliers, séisme en Haïti, etc. (3 organismes)***

IV. Perception et priorisation des besoins des usagères des organismes membres de TCRI

- Besoins prioritaires et spécifiques aux femmes définis par les organismes selon différents groupes d'appartenance

➤ Femmes immigrantes nouvellement arrivées (tous statuts confondus)

	1 ^{er} rang	2 ^e rang	3 ^e rang
Besoins identifiés	<ul style="list-style-type: none">• Logement (loyer abordable)	<ul style="list-style-type: none">• Emploi (incluant soutien)	<ul style="list-style-type: none">• Francisation / Accès au cours et maîtrise de la langue

Les autres thèmes dominants par ordre de priorité étaient : l'accompagnement à l'établissement ou à l'installation, l'accès à une garderie subventionnée, l'aide de base liée à des besoins économiques (alimentaire, vêtements, etc.), l'écoute, la lutte contre l'isolement ou le besoin d'un réseau social, la santé, la formation, la connaissance de la société d'accueil, la connaissance de leurs droits.

➤ Immigrantes parrainées

	1 ^{er} rang	2 ^e rang	3 ^e rang*
Besoins identifiés	<ul style="list-style-type: none">• Francisation / Accès au cours et maîtrise de la langue	<ul style="list-style-type: none">• Emploi (incluant le soutien)	<ul style="list-style-type: none">• Connaissance de leurs droits• Lutte contre l'isolement

**Les deux besoins ont été placés au même rang*

Les autres thèmes dominants par ordre de priorité étaient : l'accompagnement à l'établissement et l'installation, le logement (loyer abordable), la mise à jour des diplômes ou équivalences, l'aide de base liée à des besoins économiques (alimentaire, vêtements, etc.), la santé, l'autonomie, la formation, la connaissance de la société d'accueil.

➤ Réfugiées

	1 ^{er} rang*	2 ^e rang*	3 ^e rang
Besoins identifiés	<ul style="list-style-type: none"> • Francisation / Accès au cours et maîtrise de la langue. • Accompagnement, information et services spécifiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Écoute et soutien psychosocial lié au statut, l'isolement, l'insécurité. • Logement (loyer abordable). 	<ul style="list-style-type: none"> • Aide de base liée à des besoins économiques (alimentaires, vêtements, etc.).

* Les deux besoins ont été placés au même rang

Les autres thèmes dominants par ordre de priorité étaient : le suivi du dossier d'immigration, l'emploi, le développement de l'autonomie, le logement (loyer abordable), la santé, la mise à jour des diplômes ou équivalences, l'aide de base liée à des besoins économiques (alimentaires, vêtements, etc.), la santé, l'autonomie, la formation, la connaissance de la société d'accueil.

➤ Revendicatrices du statut de réfugié

	1 ^{er} rang	2 ^e rang*	3 ^e rang
Besoins identifiés	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources juridiques. • Démarchage pour audience CISR. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement spécifique et accès aux ressources. • Aide de base liée à des besoins économiques (alimentaires, vêtements, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Écoute et soutien psychosocial lié au statut, l'isolement et l'insécurité.

* Les deux besoins ont été placés au même rang

Les autres thèmes dominants par ordre de priorité étaient : le suivi du dossier d'immigration (acceptation), la francisation (accès au cours et maîtrise de la langue), le logement (loyer abordable), l'emploi, la santé, les services de garde, la connaissance des droits.

➤ **Migrantes / Travailleuses temporaires**

	1 ^{er} rang	2 ^e rang	3 ^e rang*
Besoins identifiés	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance et orientation vers les ressources locales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Emploi (incluant le soutien). 	<ul style="list-style-type: none"> • Écoute et soutien psychosocial lié au statut, l'isolement. • Logement (sécuritaire /hors employeur).

**Les deux besoins ont été placés au même rang*

Les autres thèmes dominants par ordre de priorité étaient : la connaissance et la défense des droits, les services de garde, le suivi du dossier d'immigration, la francisation (accès au cours et maîtrise de la langue), la santé, les équivalences de diplômes, l'aide de base liée à des besoins économiques (alimentaires, vêtements, etc.).

➤ **Les sans-statuts**

	1 ^{er} rang	2 ^e rang*	3 ^e rang*
Besoins identifiés	<ul style="list-style-type: none"> • Assistance juridique et consultation en immigration. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aide de base liée à des besoins économiques (alimentaires, vêtements, etc.). • Connaissance réseaux d'entraide. 	<ul style="list-style-type: none"> • Francisation / Accès à des cours et maîtrise de la langue. • Emploi.

**Les deux besoins ont été placés au même rang*

Les autres thèmes dominants par ordre de priorité étaient : la connaissance et la défense des droits, les services de garde, le suivi du dossier d'immigration, la francisation (accès au cours et maîtrise de la langue), la santé, les équivalences de diplômes, l'aide de base liée à des besoins économiques (alimentaires, vêtements, etc.).

➤ Femmes sous-scolarisées

	1 ^{er} rang*	2 ^e rang*	3 ^e rang
Besoins identifiés	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation adaptée pour un retour aux études, à une formation ou un stage. • Francisation / Accès à des cours et maîtrise de la langue. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aide pour les formulaires gouvernementaux. • Développement de réseaux sociaux et moyens de contrer l'isolement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Alphabétisation

**Les deux besoins ont été placés au même rang*

Les autres thèmes dominants par ordre de priorité étaient : l'emploi, la santé, le logement, les déplacements, le suivi psychosocial.

➤ Diplômées universitaires

	1 ^{er} rang	2 ^e rang	3 ^e rang
Besoins identifiés	<ul style="list-style-type: none"> • Emploi (incluant le soutien) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les équivalences de diplômes étrangers 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien spécifique relatif à la réorientation, les formations d'appoint, etc.

Les autres thèmes dominants par ordre de priorité étaient : les moyens de contrer l'isolement et le développement d'un réseau social, le logement (loyer abordable), l'expérience canadienne, les services de garde, la francisation, les cours d'anglais, l'aide de base liée à des besoins économiques (alimentaires, vêtements, etc.), le suivi psychosocial.

➤ Immigrées ne maîtrisant pas le français

	1 ^{er} rang	2 ^e rang*	3 ^e rang
Besoins identifiés	<ul style="list-style-type: none"> • Francisation / Accès à des cours et maîtrise de la langue 	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétariat. • Moyens de lutte contre l'isolement et développement d'un réseau social. 	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie

**Les deux besoins ont été placés au même rang*

Les autres thèmes dominants par ordre de priorité étaient : l'emploi (incluant le soutien), l'accompagnement spécifique, l'accès aux ressources locales, les moyens de contrer l'isolement et le développement d'un réseau social, l'aide de base liée à des besoins économiques (alimentaires, vêtements, etc.), le suivi psychosocial.

➤ **Immigrées anglophones**

	1 ^{er} rang	2 ^e rang*	3 ^e rang*
Besoins identifiés	<ul style="list-style-type: none"> Francisation / Accès à des cours et maîtrise de la langue. 	<ul style="list-style-type: none"> Interprétariat. Emploi (incluant le soutien). 	<ul style="list-style-type: none"> Accès aux services. Connaissance de la société d'accueil.

**Les deux besoins ont été placés au même rang*

Les autres thèmes dominants par ordre de priorité étaient : les services de gardes, l'aide de base liée à des besoins économiques (alimentaires, vêtements, etc.), le suivi psychosocial.

➤ **Immigrées ne maîtrisant ni le français ni l'anglais**

	1 ^{er} rang	2 ^e rang	3 ^e rang
Besoins identifiés	<ul style="list-style-type: none"> Francisation / Accès à des cours et maîtrise de la langue. 	<ul style="list-style-type: none"> Interprétariat. 	<ul style="list-style-type: none"> Moyens de lutter contre l'isolement et développement d'un réseau social.

Les autres thèmes dominants par ordre de priorité étaient : l'accompagnement et l'orientation spécifique, l'emploi (incluant le soutien), l'aide de base liée à des besoins économiques (alimentaires, vêtements, etc.), les équivalences, les services de gardes, le suivi psychosocial.

➤ **Jeunes filles immigrées**

	1^{er} rang	2^e rang	3^e rang
Besoins identifiés	<ul style="list-style-type: none">• Orientation scolaire et retour aux études	<ul style="list-style-type: none">• Accompagnement spécifique	<ul style="list-style-type: none">• Apprentissage du français

28

Les autres thèmes dominants par ordre de priorité étaient : l'intégration dans le milieu scolaire, la constitution d'un réseau social, l'aide face à des problèmes identitaires, les rapports au sein de la famille, l'accès à des services et des activités spécifiques aux jeunes, l'accès à l'emploi ou à des stages.

➤ **Aînées immigrées**

	1^{er} rang	2^e rang	3^e rang
Besoins identifiés	<ul style="list-style-type: none">• Moyens de lutter contre l'isolement et développement d'un réseau social.	<ul style="list-style-type: none">• Orientation et accompagnement spécifique avec un support social.	<ul style="list-style-type: none">• Apprentissage du français adapté à leurs besoins.

Les autres thèmes dominants par ordre de priorité étaient : la santé, le logement adapté, l'apprentissage de l'informatique, l'aide de base liée à des besoins économiques (alimentaires, vêtements, etc.), des activités dans leur langue, se sentir utile.

V. Priorisation des actions à entreprendre par la TCRI

- Actions priorisées par les répondants que la TCRI pourrait entreprendre pour soutenir ses membres

Actions (par ordre de priorité)	Nature
Première action	<ul style="list-style-type: none"> ○ Agir auprès des institutions (MICC, MELS, Ministère de la famille, etc.) en faisant valoir les besoins prioritaires des femmes immigrées et racisées et en favorisant la mise en place de programmes adaptés à leurs réalités <u>Dossiers prioritaires cités</u> : services de garde, emploi, parrainage, réunification familiale, aides familiales, logement, plan d'accès à l'égalité, conciliation travail-famille)
Deuxième action	<ul style="list-style-type: none"> ○ Promouvoir la mise en place d'un réseau d'échange et de concertation permettant le partage d'expertises, des enjeux prioritaires, des initiatives créatrices et le développement de pratiques créatrices concernant les femmes immigrées et racisées.
Troisième action	<ul style="list-style-type: none"> ○ Agir auprès des institutions pour l'obtention un financement stable et récurrent pour les besoins des femmes immigrées et racisées englobant tous les statuts d'immigration, y compris les travailleuses temporaires, l'interprétariat, des places en garderie y compris pour les Réfugiées et les Revendicatrices du statut de réfugié.
Autres actions priorisées	<ul style="list-style-type: none"> ○ Outiller et former les intervenant(e)s en relation d'aide relativement aux femmes immigrées racisées et notamment pour certains statuts tels : les Revendicatrices de statut de réfugié et les Sans-Statut. ○ Sensibiliser le mouvement des femmes aux réalités et besoins des femmes immigrées et racisées et faire connaître les ressources existantes pour les femmes aux femmes immigrées et racisées. ○ Documenter, évaluer et faire valoir les besoins des femmes immigrées et racisées et ce pour l'ensemble des statuts d'immigration (en répertoriant les

	<p>problématiques que les organismes ne peuvent régler).</p> <ul style="list-style-type: none">○ Favoriser des alliances stratégiques avec les organisations de femmes.○ Élaborer une liste des ressources en aide alimentaire.○ Promouvoir l'accès aux cours de français pour l'ensemble des statuts d'immigration.○ Favoriser l'autonomie des femmes (développement de l'estime de soi, cours d'autodéfense).
--	--

CONCLUSION

Vérifier les pratiques des organismes membres de la TCRI nous a amené à constater que la majorité des organismes répondants démontrent une capacité très réduite à répondre aux besoins des femmes immigrées et racisées usagères puisque 67% des organismes participant à l'enquête affirment ne pas pouvoir répondre aux besoins des femmes immigrées et racisées alors qu'elles représentent plus de 50% de leur clientèle.

31

Cette situation s'explique par un manque de ressources humaines et financières évidemment, mais aussi par l'absence d'outils, de mécanismes de concertation et d'expertise pour répondre à certains besoins spécifiques à ces femmes.

Si les organismes membres de la TCRI affirment majoritairement répondre plutôt aux besoins liés à la famille, les seules activités recensées qui favorisent, dans ce cadre, l'autonomie des femmes des femmes immigrées et racisées, sont le développement de services de garde ou de haltes-garderies. Services qui souffrent pourtant d'un manque de ressources dans ces organismes et sont insuffisamment développés.

ANNEXES

Questionnaire envoyé aux organismes membres de la TCRI

1-Quel est le pourcentage de femmes qui fréquentent votre organisme?

10% _____ 20% _____ 30% _____ 40% _____ 50% _____ Plus de 50% _____ 100% _____

2-Quel est le pourcentage de femmes qui parlent le français et qui fréquentent votre organisme ?

10% _____ 20% _____ 30% _____ 40% _____ 50% _____ Plus de 50% _____

3-Votre organisme a-t-il déjà élaboré une étude de besoins des femmes (ou des familles) immigrantes dans la population que vous desservez ? Oui _____ Non _____

Si oui, quand et

lesquelles ? _____

4-Si vous êtes un organisme mixte, avez-vous des activités spécifiques aux femmes immigrantes au sein de votre organisme? Oui _____ Non _____

Si oui, quelles sont-

elles ? _____

5-Le nombre de femmes et d'hommes qui participent aux activités ou aux projets de votre organisme est-il équivalent ? Oui _____ Non _____

Si non, quelles en sont les raisons ? _____

6-Le nombre de femmes et d'hommes inscrits et participant aux cours de francisation est-il équivalent ? Oui _____ Non _____

Si non, quelles en sont les raisons ? _____

7-De quelle façon votre organisme prend-t-il en compte les besoins des femmes immigrantes et réfugiées usagères ? _____

8-Arrivez-vous à répondre à tous leurs besoins ? Oui _____ Non _____

Si non, pour lesquels ?

9-Votre organisme prend-t-il en compte les besoins liés aux familles? Oui ___ Non ___

Si oui, de quelle façon ? _____

10-Nommer trois besoins prioritaires et spécifiques pour chacun des groupes suivants selon votre clientèle:

Groupe	Premier besoin	Deuxième besoin	Troisième besoin
Les Immigrantes nouvellement arrivées (tous statuts confondus)			
Les Immigrantes parrainées			
Les Réfugiées			
Les Revendicatrices du statut de réfugié			
Les Travailleuses étrangères et temporaires			
Les Sans-statuts			
Les Immigrantes sous-scolarisées			
Les Immigrantes diplômées universitaires			
Les Immigrantes ne maîtrisant pas le français			
Les Immigrantes anglophones			
Les Immigrantes ne maîtrisant ni le français ni l'anglais			
Les jeunes filles			
Les Aînées			

11-Pour mieux répondre à l'ensemble des besoins des femmes que vous desservez, nommer trois actions que la TCRI pourrait réaliser pour soutenir votre organisme :

1/ _____

2/ _____

3/ _____

*Rapport d'enquête sur
les pratiques des regroupements féministes
en regard
des femmes immigrées et racisées*

Avec l'appui financier du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

INTRODUCTION

Le mouvement des femmes au Québec est très diversifié idéologiquement mais également par sa structuration. Il s'appuie notamment sur un ensemble d'organisations *de femmes de la base* qu'on appelle selon les appartenances politiques et autres : des centres de femmes, des groupes de femmes, des comités, etc.

À côté de ces organisations de la base, coexistent de nombreux regroupements locaux, régionaux et nationaux qui se sont structurés au fil du temps, par secteurs d'intérêt pour des besoins de concertation ou de lutte politique.

Mais de façon générale leurs objectifs sont communs : l'amélioration des conditions de vie des femmes au Québec et ce, quelque soit les moyens préconisés et les appartenances idéologiques. Les organisations de femmes de la base représentant une variété et un nombre très important au Québec. Les organismes qui ont été retenus pour notre enquête sont exclusivement des regroupements régionaux et provinciaux de femmes, couvrant différents secteurs tels : la défense des droits, la violence conjugale, les agressions sexuelles, la santé, l'emploi, l'hébergement, etc.

Il s'agira pour nous, de vérifier les pratiques de ces regroupements féministes, déjà mises à l'œuvre en regard des besoins et des réalités des femmes immigrées et racisées, étant donné le rôle historique fondamental joué par ce mouvement social dans l'amélioration des conditions des femmes au Québec.

I. MÉTHODOLOGIE

Méthode de collecte de données

La méthodologie retenue est de type qualitatif, sur la base d'une enquête-terrain, à partir d'un outil principal de cueillette de données. Dans ce cas, un questionnaire¹² a été élaboré autour des questions entourant la problématique retenue sur les pratiques de ces organismes auprès de la clientèle des femmes immigrées et racisées. Les questions posées sont semi-ouvertes permettant de répondre la plus part du temps par *Oui* ou *Non* mais avec la possibilité de préciser les réponses.

Les réponses aux questions ont permis d'identifier la portée géographique de l'organisme, son secteur d'intervention, l'importance de son membership, l'importance des femmes immigrées et racisées desservies par ses membres, les changements concrets apportés en matière de prise en compte des besoins des femmes immigrées : représentation, recherches, études de besoins, outils divers, etc.

Trente et un regroupements féministes régionaux et provinciaux couvrant différents secteurs d'intervention ont été ciblés et ce, dans les différentes régions du Québec qui nous intéressent.

¹² Voir en annexe du rapport

Données sur l'échantillon

Nombre des regroupements féministes visés

➤ Nombre de regroupements féministes consultés : 31
➤ Nombre de regroupements qui ont répondu : 13
➤ Pourcentage de participation : 41%

39

Nature des regroupements féministes participants

Le tableau qui suit nous montre que le nombre d'organismes provinciaux est légèrement supérieur au nombre d'organismes régionaux. En effet, sur un total de treize organismes participants à l'enquête, sept sont des organismes provinciaux et six sont des organismes régionaux.

➤ Regroupements provinciaux : 7
➤ Regroupements régionaux : 6

Importance du membership des regroupements féministes participants

L'importance du membership des regroupements féministes ayant répondu au questionnaire est variée. Les résultats se répartissent de la manière suivante : quatre regroupements ont un membership se situant entre 1 et 25; quatre autres ont un membership entre 25 et 50. Pour ce qui est des catégories de 50 à 75 et 75 à 100, chacun compte un seul organisme. Cependant, trois regroupements atteignent un membership de plus de cent.

➤ Plus de 100 membres : 3 regroupements
➤ De 75 à 100 membres : 1 regroupement
➤ De 50 à 75 membres : 1 regroupement
➤ De 25 à 50 membres : 4 regroupements
➤ Moins de 25 membres : 4 regroupements

Principaux secteurs d'intervention des répondants

La majorité des regroupements féministes qui ont répondu à l'enquête oeuvrent principalement dans le secteur de la condition féminine au sens large du terme. Ce qui signifie que leurs secteurs principaux d'intervention sont d'emblée multiples : droits des femmes, santé, violence, etc. C'est le cas de huit regroupements sur treize. Par ordre d'importance, les autres oeuvrent principalement dans les domaines de la violence conjugale, des agressions sexuelles, de la santé, de l'hébergement, et de la formation.

Un fait important mérite d'être souligné : l'emploi, qui est un secteur intéressant directement les femmes immigrées et racisées du fait des difficultés qu'elles rencontrent dans ce domaine, n'est l'objet d'aucun des regroupements ayant répondu. Pourtant, au moins deux regroupements visés dans l'enquête oeuvraient principalement dans le secteur de l'emploi.

Les secteurs secondaires d'intervention élargissent les champs d'intervention de l'ensemble des répondants. Cependant, trois seulement d'entre eux y incluent l'immigration alors qu'aucun d'entre eux n'incluent l'immigration dans leur secteur principal d'intervention.

Secteurs	Nombre d'organismes Secteur principal	Nombre d'organismes Secteur principal
Condition féminine (<i>au sens large</i>)	7	9
Droits des femmes		8
Discriminations		4
Violence conjugale	3*	4
Agressions sexuelles	1	2
Exploitation sexuelle		1
Travail/Emploi		2
Santé	1	3
Santé reproductive		1
Hébergement	2*	3
Famille		
Formation/production/diffusion	1	8
Orientation sexuelle		2
Immigration		3
Autres: Itinérance, toxicomanie, pauvreté, isolement, etc.		5

* Le nombre indiqué pour l'hébergement est compris dans celui en violence conjugale

Pourcentage de femmes immigrées et racisées desservies par les regroupements féministes participants

Cinq regroupements sur treize situent le pourcentage des femmes immigrées desservies régulièrement ou la plupart du temps par leurs membres à 10 %. Trois autres le situent à 15%, deux à 20%, deux à 50% et enfin un seul à plus de 50%.

Ce qui signifie que pour la majorité d'entre eux, leurs équipes de travail desservent entre 10 et 20% de femmes immigrées et racisées.

Pourcentage de femmes immigrées et racisées desservies	Nombre d'organismes
10%	5
15%	3
20%	2
50%	2
Plus de 50%	1
Total	13

II. PRISE EN COMPTE DES BESOINS DES FEMMES IMMIGRÉES ET RACISÉES

Études de besoins des femmes immigrées et racisées réalisées

Sur un total de treize regroupements, une très grande majorité des participants ont reconnu avoir élaboré une étude des besoins des femmes immigrées et racisées. En effet, neuf regroupements sur treize affirment qu'ils ont entrepris cette démarche et quatre n'ont jamais élaboré d'étude de besoins concernant les femmes immigrées et racisées.

43

➤ **Regroupements participants ayant déjà réalisé une ou des études de besoins : 9***

➤ **Regroupements n'ayant jamais réalisé d'études de besoins : 4**

**Dont 3 dans le cadre d'une étude plus large*

Période de réalisation de ces études ou recherches

Nous avons subdivisé la période de l'élaboration des recherches ou des études de besoins des femmes immigrées par tranche de trois décennies en commençant par les années 80. Nous pouvons dégager le constat suivant : c'est seulement dans les années 2000 que les regroupements féministes ont commencé à prendre réellement en compte les besoins des femmes immigrées. En effet, sept regroupements ont réalisé des études ou recherches dans la période située entre 2000 et 2007. Quant à la décennie 1990 à 2000 : un seul regroupement affirme s'être penché sur leurs besoins.

➤ **Entre 1980 et 1990 : 0**

➤ **Entre 1990 et 2000 : 1**

➤ **Entre 2000 et 2007 : 7**

III. MISE EN ŒUVRE DE PROJETS ET CHANGEMENTS STRUCTURELS OPÉRÉS

Mise en œuvre de projets spécifiques aux femmes immigrées et racisées

La majorité des regroupements féministes affirment avoir mis en œuvre des projets spécifiques aux femmes immigrées et racisées : soit un total de sept sur treize.

➤ **Nombre de regroupements ayant mis en œuvre des projets spécifiques : 7**

➤ **Nombre de regroupements n'ayant jamais mis en œuvre de projets spécifiques : 6**

Regroupements ayant opéré des changements en lien avec la prise en compte de la réalité des femmes immigrées et racisées

Sept regroupements ont affirmé avoir pris des mesures spécifiques pour répondre aux besoins des femmes immigrées et racisées en opérant des changements. Six regroupements n'ont jamais opéré des changements pour tenir compte des réalités des femmes immigrées et racisées.

➤ **Regroupements ayant opéré des changements : 7**

➤ **Regroupements n'ayant opéré aucun changement : 6**

Changements opérés dans la représentation

Onze organismes sur treize ont affirmé avoir opéré des changements dans la représentation des lieux décisionnels. On remarque que ces changements concernent plus la représentation dans les conseils d'administration.

Lieux décisionnels	CA	CE	Coordination	Direction
11	8	0	1	2

Dans les lieux de consultation, les changements opérés concernent exclusivement la création ou la composition de comités

Lieux de consultation	Comités	Autres
5	5	0

45

Dans les équipes de travail, sept regroupements sur treize affirment avoir opéré des changements dans la représentation dont deux pour des postes de cadres.

Équipe de travail	Postes cadres	Autres
7	2	5

Changements opérés

Concernant l'élaboration, le contenu ou la mise en œuvre, d'outils de gestion féministe, la planification stratégique, les priorités d'action, les activités, les actions collectives, les politiques et règlements, on remarque que les femmes immigrées et racisées sont surtout prises en compte dans les priorités d'action ainsi que les activités. Ce qui dénote une prise en compte plutôt spécifique que transversal, sans changements structurels profonds. Souvent, c'est un même regroupement qui a opéré plusieurs changements sur les différents aspects traités.

Élaboration, contenu et/ou mise en œuvre						
Outils de gestion féministe	Planification stratégique	Priorités d'action	Activités	Actions collectives	Politiques et/ou règlements	Autres
2	2	6	5	1	1	0

Concernant l'adaptation des services de leurs membres aux besoins des femmes immigrées et racisées, huit affirment avoir réalisé des recherches, six avoir produit de nouveaux outils et huit avoir monté des formations dans cet objectif.

Adaptation des services pour les membres des regroupements			
Recherche ou recherche-action	Nouveaux outils	Formations	Autres
8	6	8	1 Comité

IV. PERCEPTION DES BESOINS PRIORITAIRES DES FEMMES IMMIGRÉES ET RACISÉES

Besoins prioritaires et spécifiques aux femmes immigrées et racisées définis par les regroupements féministes participants

➤ Immigrantes nouvellement arrivées

	1 ^{er} rang	2 ^e rang	3 ^e rang
Besoins identifiés	Trouver un emploi	Trouver un logement	Accompagnement

47

➤ Immigrantes « parrainées »

	1 ^{er} rang	2 ^e rang	3 ^e rang
Besoins identifiés	Connaissance des droits	Trouver un emploi	Accompagnement

➤ Réfugiées

	1 ^{er} rang	2 ^{ème} rang	3 ^{ème} rang
Besoins identifiés	Informations sur la société d'accueil	Accompagnement	Trouver un emploi

➤ Revendicatrices du statut de réfugié

	1 ^{er} rang	2 ^e rang	3 ^e rang
Besoins identifiés	Informations sur la société d'accueil	Accompagnement	Trouver un emploi

➤ Migrantes/Travailleuses temporaires

	1 ^{er} rang	2 ^e rang	3 ^e rang
Besoins identifiés	Connaissance et défense des droits	Accompagnement	Accès à divers services

➤ Sans-statuts

	1 ^{er} rang	2 ^e rang	3 ^e rang
Besoins identifiés	Connaissance et défense des droits	Changement de statut	Trouver un emploi

➤ Femmes racisées : les Noires, les Arabes, les Asiatiques, etc. immigrantes ou non

	1 ^{er} rang	2 ^e rang	3 ^e rang
Besoins identifiés	Informations sur la société d'accueil	Trouver un emploi	Trouver un logement

Perception de l'analyse du membership en dehors de Montréal sur la prise en compte des besoins des femmes immigrées et racisées

Conscients que le membership des regroupements féministes se trouve également beaucoup dans les régions (hors Montréal), nous avons jugé pertinent de mesurer la perception qu'ils ont de leur membership régional sur la question des femmes immigrées et racisées qui elles, vivent en majorité à Montréal. Cela nous permet de constater le peu d'intérêt à l'égard de la question.

Pas intéressé	Peu intéressé	Intéressé
2	3	2

V. AUTO-ÉVALUATION DES REGROUPEMENTS EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE ET BESOINS EXPRIMÉS

Côte d'évaluation en matière de prise en compte des besoins des femmes immigrées et racisées (de 0 à 10)

49

En demandant aux regroupements de s'auto-évaluer en terme de prise en compte des besoins et des réalités des femmes immigrées et racisées, nous constatons que pour une majorité, la côte retenue se situe entre 5 et 8. Ce qui signifie une auto-évaluation relativement positive.

Côte	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Nombre		1	1			1	3	3	2		

2 ne se sont pas prononcés

Actions que la TCRI devrait réaliser

Première action	Deuxième action	Troisième action
Offrir de l'information et de la formation sur les réalités, les statuts et besoins prioritaires et outiller les organismes de femmes	Favoriser la collaboration et la concertation entre les organismes membres de la TCRI et les organismes de femmes	Agir politiquement pour représenter et défendre les droits des femmes immigrées et racisées

CONCLUSION

On remarque que les femmes immigrées et racisées sont peu nombreuses à fréquenter les organismes membres des répondants, selon la perception des regroupements interrogés. Les résultats de l'enquête laissent apparaître que les femmes immigrées et racisées sont seulement entre 10% et 20% à fréquenter les organismes du mouvement des femmes. Ces derniers étant encore peu représentatifs et « insuffisamment outillés » pour répondre à leurs besoins malgré des changements opérés dans ce sens et le nombre plus importants de recherches réalisées, comparativement au milieu communautaire voué à l'immigration.

Les 13 organismes qui ont participé à l'enquête semblent être ceux qui ont le plus opéré de changements relativement aux 31 regroupements visés au départ dans notre échantillon. Il semble évident que sur un taux de réponse de 41%, les changements recensés sont encore très récents, puisqu'on remarque que la majorité des recherches et des études de besoins réalisées par les regroupements participants ont été réalisées depuis une décennie seulement.

Finalement, on retiendra que les regroupements participants expriment plusieurs besoins à la TCRI au nom des organismes de femmes en général, en matière d'information, de formation et d'outils portant sur les réalités, les statuts et les besoins prioritaires des femmes immigrées et racisées.

Les regroupements souhaitent enfin une collaboration, plus de travail de concertation et davantage d'implication de la TCRI dans la représentation et la défense des droits des femmes immigrées et racisées.

ANNEXES

Questionnaire envoyé aux regroupements féministes du Québec

1-Quelle est la portée géographique de votre organisme au Québec?

Provincial : _____ Régional : _____

2-Quel est le nombre d'organismes de femmes membres de votre regroupement? _____

3-Quels sont les objectifs et la mission de votre organisme ?

4-Quel est votre secteur principal d'intervention ?

-Condition féminine (au sens large): _____ Précisez les domaines : _____

-Droits des femmes : _____

-Discriminations : _____

-Violence conjugale: _____

-Agressions sexuelles : _____

-Exploitation sexuelle : _____

-Travail/Emploi : _____

-Santé : _____

-Santé reproductive : _____

-Hébergement : _____

-Famille : _____

-Formation/Production/Diffusion : _____

-Orientation sexuelle : _____

-Immigration : _____

-Autres : _____

5-Selon vous, quel est le pourcentage de votre membership desservant régulièrement ou la plupart du temps des femmes immigrées et racisées ?

10% _____ 20% _____ 30% _____ 40% _____ 50% _____ Plus de 50% _____

6-Votre organisme a-t-il déjà élaboré une recherche ou une étude de besoins des femmes immigrées et racisée dans le secteur qui vous intéresse?

Oui _____ Non _____

Si oui, quand et lesquelles ? _____

7-Avez-vous déjà élaboré et/ou mis en oeuvre des projets spécifiques aux femmes immigrées et racisées au sein de votre organisme? Oui _____ Non _____

Si oui, quels sont-ils ? _____

8-Avez-vous déjà opéré des changements au sein de votre organisme en lien avec une prise en compte des femmes immigrées et racisées? Oui _____ Non _____

Si non, quelles en sont les raisons? _____

Si oui, quels sont-ils ? _____

9- Si des changements relatifs à la prise en compte de la réalité des femmes immigrées et racisées ont été opérés par votre organisme, sur quel aspect ont-ils porté ?

- La représentation :

-Lieux décisionnels :

CA : _____ CE : _____ Direction : _____ Coordination : _____

-Lieux de consultation :

Comités : _____ Autres : _____

-Équipe de travail : _____ Postes cadres : _____ Postes d'exécution : _____

(Précisez, si c'est possible, le pourcentage de femmes immigrées et racisées représentées)

- L'élaboration, le contenu et/ou la mise en œuvre :

-D'outils de gestion féministe : _____

-De planification stratégique : _____

-Des priorités d'actions: _____

-Des activités : _____

-Des actions collectives : _____

-Des politiques et règlements : _____

-Autres : _____

(Précisez comment)

- L'adaptation des services :

-Recherches ou recherches-actions : _____

-Nouveaux outils pour vos organismes membres : _____

-Formations : _____

-Autres : _____

(Précisez leurs titres)

10-Nommez trois obstacles que vous avez identifiés afin de pouvoir répondre aux besoins des femmes immigrées et racisés dans votre secteur d'intervention:

1/ _____
 2/ _____
 3/ _____

11-Nommer trois besoins prioritaires et spécifiques à votre secteur d'intervention que vous avez déjà identifiés concernant certaines catégories de femmes immigrées et racisées:

Catégories	Premier besoin	Deuxième besoin	Troisième besoin
Les Immigrantes nouvellement arrivées (tous statuts confondus)			
Les Immigrantes « parrainées »			
Les Réfugiées			
Les Revendicatrices du statut de réfugié			
Les Travailleuses étrangères et temporaires			
Les Sans-statuts			
Les femmes racisées (ou issues des minorités dites visibles) Noires, Arabes, Asiatiques, etc.) immigrantes ou non			

12-Quelle est votre perception de l'analyse effectuée pas vos membres régionaux (en dehors de Montréal) sur les besoins des femmes immigrantes et racisées (qui elles, vivent majoritairement dans la région montréalaise)?

13-Quelle serait la côte que vous donneriez à votre organisme en matière de prise en compte des besoins ou des droits des femmes immigrées et racisées? (De 0 à 10)

0 ___ 1 ___ 2 ___ 3 ___ 4 ___ 5 ___ 6 ___ 7 ___ 8 ___ 9 ___ 10

14-Nommez trois actions que la TCRI pourrait accomplir pour aider les organismes de votre milieu à mieux répondre aux besoins de ces femmes :

1/ _____
 2/ _____
 3/ _____